



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire du Ministre n° 37 /2019 du 16 SEP. 2019

A

Mesdames et Messieurs les Présidents des Universités,
Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale des Etudes Technologiques (DGET),
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux centraux du Ministère,
Messieurs les Directeurs Généraux des Centres de Recherche.
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Doyens des Etablissements d'Enseignement Supérieur
et de Recherche

Objet: Fonds compétitifs pour la valorisation et l'exploitation des résultats innovants de la recherche et la mobilité vers l'entreprise.

Dans le cadre du Fonds compétitif d'innovation pour l'employabilité lancé par voie de la circulaire n°48/17 du 10 Octobre 2017 et en application des mesures et résolutions prioritaires annoncées lors des Assises de la réforme en décembre 2017, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) lance un nouvel appel à projets pour la valorisation et l'exploitation des résultats innovants de la recherche et pour la mobilité vers l'entreprise (*Termes de référence annexés*).

Ce nouvel appel à propositions de projets fait suite à deux tours précédents lancés en octobre 2017 et mai 2018 et qui ont permis le financement de 19 projets du PAQ-Collabora et de 08 projets du Post-PFE/MFE.

Cet appel concerne deux Volet du PAQ :

- 1. Le PAQ-Valorisation des PFE&MFE et mise en place d'un Eco système d'Innovation** s'adresse à toutes les équipes porteuses d'un Projet de Fin d'Etudes (PFE) ou d'un mémoire de fin d'études (MFE) innovant pouvant aboutir à une innovation, à un nouveau procédé ou à un produit sur le marché. L'objectif de ce troisième appel à propositions est d'encourager (i) la promotion de la valorisation et du transfert des résultats des PFE et MFE vers le système productif, (ii) l'incitation des étudiants et jeunes diplômés porteurs de projets

1

Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Slim Khalbous

innovants à la mobilité vers les entreprises pour la valorisation de leurs travaux ou encore pour la création de start-up et Spin Off et, à titre de première initiative dans le cadre de ce volet, (iii) le développement de la culture de l'innovation à travers la mise en place ou le renforcement d'un éco système de l'Innovation au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR).

2. **Le PAQ-Collabora (ou PAQ PARI-Tech)** vise le renforcement de la synergie entre les différentes composantes des technopôles ou pôles de compétitivité : Centres de recherche, EESR, Start-Up dans les pépinières et les entreprises et ce, à travers le financement de projets collaboratifs proposés pour résoudre des problématiques ayant trait avec la Recherche-Innovation et soulevées par une de ces composantes. Ce programme fédérateur vient compléter les mécanismes incitatifs de la recherche innovation qui s'inscrivent dans cette vision collaborative. Les résultats attendus de ce deuxième appel à propositions sont : (i) la mise à disposition des start-up et des entreprises de paquets technologiques issus de ces projets collaboratifs, (ii) l'amélioration de la compétitivité des entreprises innovantes et donc de leur offre d'emploi et, (iii) l'encouragement à la création de nouvelles entreprises grâce à une innovation technologique dynamisée.

Les propositions inscrites dans le cadre des priorités nationales pour la recherche ainsi que celles issues des sciences humaines et sociales, notamment lorsqu'elles sont associées à des approches technologiques, sont vivement encouragées.

Le Ministère mettra à profit le mécanisme compétitif du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) pour le financement de ces deux volets du PAQ et ce, pour la dimension compétitive et l'équité des chances qu'il défend dans l'attribution des allocations.

Les institutions universitaires publiques éligibles : Universités, Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique (EESR) et les Centres de recherche (CR) sont invités à s'organiser en consortia avec des partenaires du monde socio-économique et à présenter des propositions de projets en réponse à ces appels à propositions.

Compte tenu de l'importance que revêtent ces appels à propositions, mesdames et messieurs les Présidents d'Universités et le Directeur Général de la DGET, mesdames et messieurs les Doyens et Directeurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, messieurs les directeurs généraux des Centres de recherche sont invités à tout mettre en œuvre pour le succès de cette nouvelle initiative et pour l'atteinte de ses objectifs d'une meilleure employabilité de nos jeunes diplômés et de la valorisation de leur potentiel d'innovation ainsi que celui des structures de recherche de l'Université Tunisienne.

Avec mes vœux de plein succès aux candidats !

Slim Khalbous,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

